



**Plan de financement prévisionnel des opérations d'investissement
bénéficiant de subventions publiques**

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

Travaux de réhabilitation de la Mairie et création de 2 logements

Fonds vert	88 738 €
DSIL	88 738 €
Région	59 159 €
Département au titre de la dotation territoriale	75 000 €
Département - bonification à la performance énergétique	41 490 €
Département - soutien à la rénovation des logements communaux	30 000 €
Communauté de communes Le Grésivaudan – fonds de concours	30 000 €
Communauté de communes Le Grésivaudan – projets communaux énergie et rénovation thermique	45 639 €
TE38	16 000 €
Total des subventions HT	474 764 €
Autofinancement - emprunt	191 086 €
Total HT	665 850 €

A La Flachère, le 05 avril 2024,
Le Maire,
Brigitte SORREL

MAIRIE 371 Rue des Bassins 38530 LA FLACHÈRE

Tél 04 76 97 31 08 - Portable 06 34 59 29 24 - contact@mairie-la-flachere.com

